

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 17 février 2012
(convocation du 6 février 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Février Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à Mme WALRYCK Anne
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 10 h 50
M. DUPRAT Christophe à M. PUJOL Patrick à partir de 10 h 05
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCASSOU Dominique
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 05
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 05

Mme CHAVIGNIER Michèle à M. JOUBERT Jacques à partir de 10 h 50
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 10 h 50
M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
M. SIBE Maxime à Mme BREZILLON Anne
M. SOLARI Joël à Mme PIAZZA Arielle
M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

C.C.I.B - Organisation de la convention "Invest In Photonics" à Bordeaux du 11 au 13 décembre 2012 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Organisée en biennale sur le même principe que le salon « World of Photonics » de Munich, la 3^{ème} édition de la convention d'affaires « Invest In Photonics » se tiendra à Bordeaux en décembre 2012, sur le territoire du pôle Route des lasers.

Cette manifestation qui réunit notamment la communauté de la photonique, des investisseurs, entrepreneurs, chercheurs, institutionnels et médias internationaux, est co-organisée par les trois organismes suivants : CCIB, ALPhA Route des lasers et CEA-CESTA.

Leur principal objectif est d'instaurer un rendez-vous majeur autour de l'innovation qui fédère l'ensemble des acteurs en lien avec le domaine de la photonique et qui permet notamment de :

- Structurer et développer la filière de la photonique aquitaine en facilitant les rencontres entre entrepreneurs et décideurs,
- Comprendre les enjeux industriels, environnementaux et économiques de la filière photonique en associant par exemple des analystes « marché »,
- Contribuer à la vulgarisation des technologies de la photonique auprès du grand public,
- Positionner la métropole, et plus largement la région aquitaine, en tant que territoire stratégique du financement des entreprises émergentes de la photonique.

L'organisation de cette convention d'affaires est conçue comme une opération collective qui se traduit par la mise en place d'un comité de pilotage et de surveillance. Le comité de pilotage regroupe les bailleurs du projet. Il a vocation à coordonner la réalisation de la convention d'affaires.

Un comité de surveillance fixe également les grands principes d'intervention illustrés par les exemples suivants :

- Une dimension internationale donnée à l'évènement,
- Une mise en avant de projets issus de l'Europe ou du Canada,
- Un éclairage particulier de l'activité photonique locale et des projets portés par les entreprises aquitaines.

A ce jour le programme de la manifestation est défini. La convention sera rythmée par des temps forts pour les participants : rencontres entre entrepreneurs et investisseurs potentiels, conférences plénières, présentation des technologies et produits innovants liés à la photonique. La phase de promotion de l'évènement, prévue sur une durée de 9 mois dans le calendrier des travaux des co-organisateurs, débute à présent.

L'enjeu majeur est de positionner la métropole bordelaise en tant que lieu incontournable de développement de la filière photonique.

Un soutien financier des institutionnels est indispensable pour être à la hauteur des ambitions visées par cet évènement.

Un des enjeux de l'organisation d'Invest In Photonics est d'ancrer durablement cet évènement dans le paysage des salons et conventions dédiés à l'innovation. Il s'agit également de positionner Bordeaux et son agglomération en tant que territoire majeur du secteur de la photonique sur le plan international.

Pour cela :

- La première édition d'Invest In Photonics, organisée en 2008, a permis de légitimer l'organisation d'une telle convention à Bordeaux, avec près d'une centaine de participants,
- La seconde édition a réussi à renforcer le positionnement de cette manifestation à l'échelle nationale et européenne, avec des représentants internationaux, majoritairement d'Europe et d'Amérique du Nord, et une douzaine de projets a été présentée après sélection par un jury,
- Désormais l'édition de 2012 a pour principal objectif d'accroître le nombre de participants (cible estimée à 300 personnes) avec une attention particulière autour de la cible « Investisseurs ».

Par ailleurs, le financement de cette manifestation s'appuie sur de multiples partenaires institutionnels, dont la participation budgétaire est estimée au total à près de 50% du budget de l'édition 2012.

La réalisation de cette troisième édition d'Invest In Photonics nécessite un budget global H.T de 448 243 euros selon les co-organisateurs. La CUB a été sollicitée à hauteur de 25 000 euros. Le projet présenté par la CCIB indique que cette contribution est considérée comme indispensable à la réalisation de ce projet.

Ainsi, 17% du budget est financé par le FEDER et le Conseil Régional Aquitain (cf. tableau ci-dessous). Le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) participe également à hauteur de 7% du budget total.

La CUB est partenaire depuis la première édition d'Invest In Photonics. Cette participation de notre Etablissement public s'est traduite par le versement d'une subvention lors de chacune des éditions (2008 et 2010) à hauteur de 25 000 euros. Cette opération de

subventionnement pour l'édition de 2012 est prévue au budget principal dans l'exercice 2012 de la CUB.

Les contributions privées représentent, quant à elles, environ 20% du budget de cette troisième édition. Les co-organisateurs ont précisé leur objectif d'atteindre un financement issu de fonds privés à hauteur de 50% du budget pour la prochaine édition.

Dans le cadre du budget prévisionnel ci-après s'élevant à 448 243 € HT, la CUB est sollicitée pour participer à hauteur de 25 000 € :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Salaires personnel CCIB	76 193	CCIB	99 187
Frais de mission	7 000	CEA	33 000
Coaching	50 000	Contributions institutionnelles :	
Relations presse	50 000	- FEDER	75 000
Location & frais de bouche	30 150	- CRA	75 000
Communication	66 000	- CG33	7 500
Dîner de gala	39 200	- CUB	25 000
Logistique	17 200	- Mairie Bordeaux	10 000
Frais de déplacement	109 500	- Etat(SGAR)	27 500
Dépôt de marque	3 000	Contributions privées :	
		- Sponsors	5 000
		- Participants	60 000
		- Porteurs de projet	6 000
		- Alpha	20 000
		- TVA récupérée	5 056
TOTAL	448 243	TOTAL	448 243

Une démarche partenariale de la CUB en prise directe avec le Schéma Métropolitain de Développement Economique.

Le choix de la Communauté Urbaine de Bordeaux de poursuivre son partenariat avec les organisateurs d'Invest In Photonics s'inscrit de façon cohérente avec les orientations retenues dans le Schéma Métropolitain de Développement Economique (SMDE).

Cette convention participe en effet au renforcement de l'identité d'une métropole créative faisant de l'innovation et de la haute technologie ses moteurs de croissance économique, au travers de :

- Un portage de la convention en lien avec le grand projet d'innovation Route des lasers, co-organisateur de la manifestation. « Invest In Photonics » est à ce titre inscrit à la feuille de route du pôle.
- Un renforcement du développement de l'économie locale. En effet, l'association ALPhA qui organise la gouvernance du pôle Route des lasers estime que le marché de la photonique offre des perspectives de croissance économique et donc de création d'emplois considérés comme stables en Aquitaine.
- Une mise en valeur de l'équipement de recherche lié au Laser Mégajoule, en cours d'élaboration. Cet équipement exceptionnel sera un point d'ancrage pour la future communauté scientifique et industrielle nationale et internationale, qui représente

également le cœur de cible d'Invest In Photonics. Cet équipement sera par ailleurs ouvert au CEA, un des co-financeurs de l'évènement.

- Une rencontre privilégiée pour la communauté de chercheurs de notre Campus avec leurs homologues afin notamment d'identifier les opportunités de projets et de business,
- Le développement des investisseurs dans les PME de la photonique.

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que la participation de la CUB à l'évènement « Invest In Photonics » renforce la visibilité de notre métropole et participe à sa reconnaissance en tant que place majeure de la photonique à l'échelle nationale, européenne et internationale

DECIDE

Article 1 : il est attribué une subvention de 25 000 € à la CCI de Bordeaux pour l'organisation de la troisième convention « Invest in Photonics » à Bordeaux

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, destinée à régler les modalités de versement de la subvention communautaire

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65737, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient et Mme WALRYCK ne participe pas au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 février 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
23 FÉVRIER 2012

PUBLIÉ LE : 23 FÉVRIER 2012

M. JEAN-JACQUES BENOIT